



- Zones et secteurs du PLU
- Zone urbaine patrimoniale du village UA
 - Secteur urbain patrimonial d'extension du village UAa
 - Zone urbaine dense et mixte UB
 - Zone urbaine à vocation principale d'habitat UC
 - Secteur urbain à vocation principale d'habitat dense UCa
 - Secteur urbain à fort enjeu paysager UCb
 - Secteur urbain à fort enjeu paysager et proche du rivage UCbr
 - Secteur urbain lié au stade de La Croix Valmer UCs
 - Zone urbaine économique UE
 - Secteur urbain dense lié au golf UGa
 - Secteur urbain moins dense lié au golf UGb
 - Zone urbaine industrielle UI
 - Zone à urbaniser stricte 2AU (non réglementée)
 - Zone à urbaniser mixte AUB
 - Zone à urbaniser AUCb à vocation de logements
 - Zone agricole A
 - Secteur agricole lié à l'activité de pépinière Aa
 - Secteur agricole protégé Ap
 - Zone naturelle N
 - Secteur naturel de camping Nc
 - Secteur naturel d'aire de camping naturelle Nc1
 - Secteur naturel d'équipement collectif Ne
 - Secteur naturel lié au parcours du golf Ng
 - Secteur naturel de loisirs (polo) Ns
 - Secteur naturel touristique (village Air France) N11
 - Secteur naturel touristique (Roche Parc) N12
 - Secteur naturel touristique (Azur Park) N13
 - Secteur naturel touristique (Oasis) N14
 - Secteur naturel touristique (Les Chênes) N15
- Distance de 100 m par rapport au rivage
- Espace Proche du Rivage
- Élément patrimonial au titre du L151-19 du CU
- Élément pouvant changer de destination
- Espace Bosé Classé au titre du L113-1 du CU
- Espace Bosé Classé significatif au titre du L121-27 du CU
- Emplacement réserve
- Espace paysager au titre du L151-19 du CU
- Secteur de taille et de capacité limitée
- Secteur de mixité sociale
- Orientation d'aménagement sectorielle

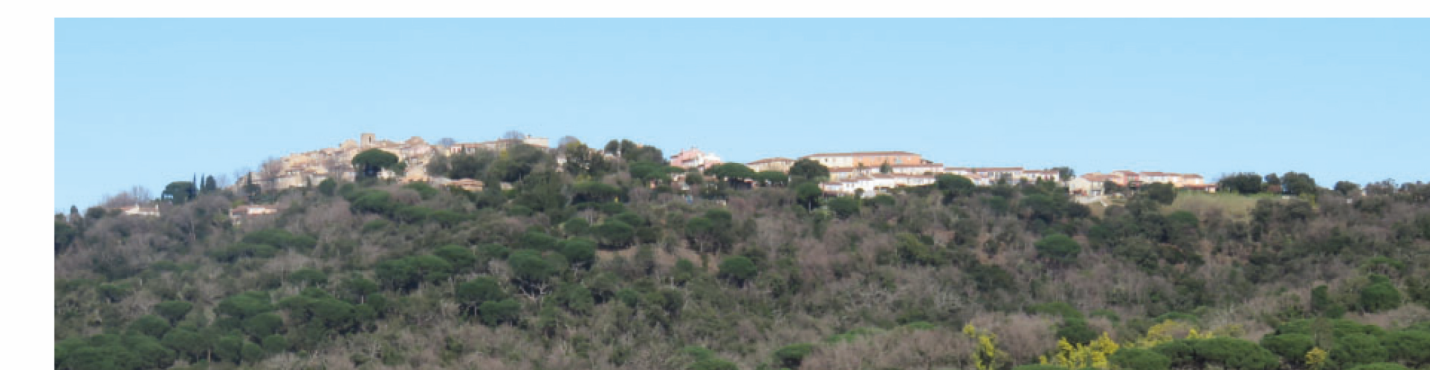
0 187,5
Mètres
Echelle 1:3 000

Les zones d'aléas sont reportées aux planches graphiques 4h et 4i

Commune de GASSIN (83)
Place de la Mairie, 83580 GASSIN
Tel : 04 94 56 62 00
Site Internet : <https://www.mairie-gassin.fr/>



REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE GASSIN (83)



4f. REGLEMENT GRAPHIQUE PARTIE NORD-EST (1/3.000e)

Dates :

PLU approuvé par DCM du 18/06/2009
PLU modifié et révisé par DCM en date des 01/04/2010, 30/10/2012, 07/11/2013,
28/01/2016, 15/12/2016, 30/05/2017 et 22/03/2018
Révision générale du PLU prescrite par DCM du 13/06/2019
Débat sur les orientations générales du PADD le 20/01/2022
PLU arrêté par DCM du 30/03/2023
PLU approuvé par DCM du ...

DCM : Délibération du Conseil Municipal
PLU : Plan Local d'Urbanisme

DOCUMENT ARRETE - 30/03/2023



POULAIN URBANISME CONSEIL
78 bd Marx Dormoy, 83300 DRAGUIGNAN
Email : contact@poulain-urbanisme.com